

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
Rédaction 13.75
TÉLÉPHONE Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce . . . 2.—
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME » 1.—

En marge des Confessions

Je dois à l'amabilité d'une personne amie de pouvoir relire les Confessions, de Rousseau, dans un exemplaire de cet ouvrage joliment relié. J'y trouve un plaisir nouveau; d'autant plus nouveau qu'il m'arrive rarement de recevoir des cadeaux et qu'aujourd'hui l'apprécie Rousseau mieux que naguère. On y gagne à le relire même sous l'avalanche de notre littérature contemporaine. On s'aperçoit bien vite que l'on n'a pas fait mieux depuis et que notre sol romand n'a pas produit de génie littéraire qui le dépassât.

Il est, d'autre part, peu d'écrivains classiques qui continuent à soulever autant de discussions passionnées que Rousseau. De nos jours, comme autrefois, il a ses partisans et ses adversaires. Non pas que l'on discute ses qualités littéraires: elles sont reconnues par ceux-là même qui restent étrangers ou hostiles à la philosophie ou à la personne de l'écrivain genevois. Ce qui n'empêche pas les idées de Rousseau d'influencer non seulement les méthodes d'éducation en usage de nos jours, mais encore la pensée démocratique de notre temps. Et c'est précisément en proportion de cette influence que Rousseau passionne les esprits. Il a de plus cet avantage sur beaucoup d'autres écrivains de son époque d'être resté actuel, avantage qu'il doit surtout à la qualité de son génie personnel, mais aussi au fait d'avoir été un homme.

Certes, il ne fut pas homme à la manière de tous les autres hommes. Il s'en défend du reste lui-même en introduisant ses Confessions, quand il écrit: « Je ne suis point comme aucun de ceux (les hommes) que j'ai vus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaudrais pas mieux, au moins je suis autre. » D'aucuns, qui n'aiment pas Rousseau, verront de l'orgueil où il n'y a que de la sincérité. Il n'a fait que se conformer à ce programme, qu'il s'est fixé lui-même de montrer à ses semblables « un homme dans toute la vérité de la nature ». Et dans la mesure où il est resté fidèle à cette vérité et à été lui-même, les autres hommes se reconnaissent en lui par plus d'un côté. C'est donc que les hommes, pris isolément, ne sont pas si différents les uns des autres, et que la nature crée déjà entre eux une solidarité par la ressemblance. Dès lors, pourquoi faut-il qu'ils se comprennent si mal et s'entendent si peu entre eux dès qu'ils vivent en société?

Si la nature nous offre maints exemples de la lutte pour l'existence qui expliquent en quelque sorte la férocité d'oppositions d'intérêts et d'égoïsme entre les hommes, elle nous enseigne d'autre part les bienfaits de la coopération. Elle nous apprend même que la lutte entre les espèces tend à les faire disparaître, tandis que les plus pacifiques d'entre elles se développent. L'enseignement de l'histoire vient ici corroborer celui de la nature en ce qui concerne les sociétés humaines.

Si donc l'égoïsme doit demeurer le mobile qui fait agir l'individu et reste la base de toute société humaine, ainsi que l'a dit Le Dantec, pourquoi l'homme n'obéirait-il pas plutôt à cet égoïsme qui veut que le bonheur de l'homme soit conditionné par celui de ses semblables? Chacun y trouverait son compte et la vie collective en serait améliorée. A supposer même que les valeurs morales n'influencent que secondairement la vie des sociétés en raison des appétits qui sont aux prises et des contingences qui sont davantage le fait des collectivités que de la volonté de l'homme, l'intelligence de l'intérêt supérieur de l'homme ne devrait-elle pas engager l'individu à accepter une solution qui lui assure le maximum de bonheur en même temps qu'elle assurera le progrès de l'humanité.

Abel VAUCHER.

Chez les socialistes jurassiens

Pour la participation au gouvernement

Le congrès du parti socialiste jurassien, réuni à Sonceboz le 15 juin 1924, a voté, concernant la participation des socialistes au gouvernement bernois, la résolution suivante:

« Considérant qu'il est d'une importance vitale pour la classe ouvrière bernoise d'être équitablement représentée au sein du gouvernement cantonal; que, d'un autre côté, la question de la participation du parti à l'Exécutif a déjà été résolue affirmativement, invite les instances compétentes du parti à envisager les voies et moyens d'assurer au parti socialiste lors du prochain renouvellement du Conseil d'Etat la représentation qui lui revient et demande à ces instances de présenter un rapport à ce sujet avant le congrès ordinaire du parti de 1925. »

Le congrès a voté la résolution suivante concernant la disparition du député italien Matteotti:

« Le congrès du parti socialiste jurassien, réuni à Sonceboz le 15 juin, apprend avec une douloureuse émotion la nouvelle de l'abominable assassinat du camarade italien, le député Matteotti. Il joint sa voix à toutes celles qui de partout s'élèveront pour flétrir ce crime monstrueux, fruit d'un régime de haine et de violence, et le dénoncer à la conscience universelle. »

Il a été décidé d'organiser à Villeret, le 3 août, une journée des socialistes jurassiens.

Le congrès s'est prononcé en faveur de l'ou-

verture des colonnes de la « Sentinelle » au parti socialiste ouvrier vaudois dissident.

Le nouveau ministère français

A 11 h. 45, M. Herriot est allé au ministère des finances où l'attendaient M. François-Marsal, président du Conseil sortant, et M. Clémentel, ministre des finances. M. François-Marsal a transmis ses pouvoirs au président du Conseil. Ce dernier a ensuite rendu visite à M. Lefèvre du Prey, ministre des affaires étrangères sortant, avec lequel il s'est entretenu une demi-heure. M. Herriot a immédiatement pris position de ses services au Quai d'Orsay.

La plupart des nouveaux ministres se sont rendus dimanche matin dans leurs départements respectifs où ils ont eu une entrevue avec leurs prédécesseurs. La transmission des pouvoirs aura lieu dans la journée de lundi.

M. Edouard Herriot, accompagné du général Nollet et de M. Dumesnil, s'est rendu dimanche matin sur la tombe du Soldat inconnu où il a déposé une palme.

Voici la composition du ministère Herriot: Présidence du Conseil et affaires étrangères: M. Herriot; justice ou guerre: M. René Renoult; intérieur: M. Chautemps; finances: M. Clémentel; guerre: général Nollet; marine: M. Dumesnil; commerce: M. Raynaldy; travaux publics: M. Peytral; instruction publique: M. François-Albert; travail et hygiène: M. Justin Godart; colonies: M. Daladier; pensions: M. Bouvier-Lapierre; agriculture: M. Queuille; régions libérées: Dalbiez; sous-secrétaires d'Etat: aux P. T. T.: Pierre Robert; à la marine marchande: M. Meyer; à l'aéronautique: Laurent Eynac; à l'enseignement technique: M. Vincent de Moro-Giafferi.

L'entrevue que M. Ed. Herriot a eue samedi matin avec le président de la République s'est prolongée de 11 heures 45 à 12 h. 15. En quittant l'Élysée, le député du Rhône a fait à la presse les déclarations suivantes:

M. Gaston Doumergue m'ayant confié la mission de former le Cabinet, j'ai accepté. Je pense aboutir au plus tard dans la soirée, de façon à pouvoir faire paraître le décret à l'« Officiel » dimanche matin. La déclaration ministérielle sera lue mardi aux Chambres. Après le message du président de la République et la déclaration ministérielle, un débat s'engagera sans aucun doute ensuite au Palais Bourbon sur la politique générale du gouvernement. Combien durera-t-il? Je l'ignore. Je souhaite en tout cas pouvoir partir samedi soir pour Londres afin de pouvoir prendre contact dès dimanche matin au Chequers avec M. Mac Donald. Nous aurions ainsi tout l'après-midi pour aborder l'examen de tous les problèmes qui intéressent nos deux pays.

L'intention qu'on avait prêtée à M. Herriot d'offrir à M. Painlevé un portefeuille est écartée. M. Painlevé, en effet, a indiqué très nettement qu'il entendait conserver la présidence de la Chambre.

M. Herriot a fait aux journaux la déclaration qui suit:

La compétence du général Nollet, ministre de la guerre, est indiscutable. C'est l'homme du monde entier qui connaît le mieux la situation générale de l'Allemagne. Je désire que l'on attache à son arrivée à la rue St-Dominique son entière signification. L'Allemagne est en train de réaliser une opération semblable à celle qu'elle mena à bien après la paix de Tilsit en 1810. Elle instruit militairement sur une très large échelle par mille moyens et surtout par ceux que lui offrent les sociétés de gymnastique. Mon ministère pratiquera vis-à-vis de l'Allemagne une politique de conciliation. Nous sommes animés de la meilleure bonne volonté. Nous ferons tous nos efforts pour aider à la jeune démocratie allemande. Mais, vis-à-vis de la réaction et du nationalisme allemand, nous serons d'une sévérité impitoyable. Les nationalistes allemands trouveront à qui parler, car nous avons à sauvegarder non seulement les droits de la France, mais les droits de la démocratie du monde entier.

Le « Peuple », organe de la Confédération générale du travail, dit que le nouveau gouvernement est homogène, bien au point et prêt à l'action. L'« Ere Nouvelle » fait des réserves sur l'attribution de certains portefeuilles. Il y a dans le nouveau ministère du cartel des personnages qui paraissent avoir trouvé bien rapidement leur chemin de Damas. Il est un peu étrange de trouver à côté du chef du parti républicain des lieutenants qui ont gagné leurs galons dans l'état-major du dictateur Clémenceau.

L'« Humanité » s'exprime ainsi: La combinaison Herriot ne saurait surprendre. Ce sont les éléments radicaux d'avant-guerre avec les mêmes personnages, et, de plus, quelques jeunes illusionnés qui se blaseront très tôt.

Deux villages emportés par la pluie

JOHNSON CITY (Tennessee), 16. — Havas. — Samedi matin, une pluie torrentielle a causé de grands dégâts dans la région. Deux localités, Gaden Bluff et Hunden ont été détruites. On y compte 16 morts. Plusieurs autres villages ont été inondés et de nombreuses fermes ont été complètement rasées.

EN RIANT!

De l'usage diplomatique du marron!

Nos champions des Olympiades ont reçu une pile honorable, c'est incontestable. Record d'Europe, ça fait bisquer nos voisins et notre « prrestige national » vient de monter d'un fameux cran. Je suis tout à fait d'accord avec mon ami Paul, et je suis aussi certain que lui que si quelque chose était capable d'effacer à Stockholm la triste impression qu'y ont laissée, comme il dit, un consul germanophile et un attaché commercial bolchéviste (seigneur Jésus, M. Motta possède une diplomatie de choix!) c'est la victoire de notre équipe sur l'équipe scandinave. J'en suis d'autant plus d'accord que la diplomatie n'a aucun secret dès qu'il s'agit de sport. L'autre jour, notre légation de Paris envoyait un télégramme officiel à Piogre, pour y faire organiser une réception, par les soins d'un journal assez peu gouvernemental, M'sieu Schulthess en sera d'accord! Si la diplomatie et le football commencent ainsi à vivre sur le pied de la stricte intimité, que n'inventerait-on pas un système excellent. Au lieu de payer grassement ces gens de la carrière, à ne rien faire, on enverrait de temps en temps une équipe de matcheurs, un as de l'escrime, un poids lourd confortable, Cherpillod ou tel autre boxeur de choix, représenter nos couleurs aux yeux des foules du ring ou du stade. Ce serait excellent, pour traiter ensuite des marchés avec les puissances alliées et amies, et pour sauvegarder les intérêts de la montre suisse. Employons le marron et le coup de savate, employons-les avec art, et nous réhabiliterons la diplomatie suisse. Elle en a besoin. La mode nouvelle coûterait en tout cas moins cher à la princesse que les circulaires secrètes des as de M. Motta! JIM-JACK.

Le crime de Rome

Dumini est un aventurier des plus dangereux. Le « Mondo » informe que cet individu fut toujours un des principaux auteurs des actes de violence de ces derniers temps. Il participa à l'assaut de la villa Nitti, à l'agression contre le député Misuri, à celle contre l'ancien ministre Amendola, à l'attentat contre le fasciste dissident Cesare Forni. Après l'attentat contre le journaliste fasciste Bonservizi, à Paris, Dumini était parti pour Paris avec une vingtaine de fascistes pour une expédition punitive dans les milieux communistes de la capitale française. Le voyage fut en effet entrepris, mais on renonça à mettre le projet à exécution. Le nom de Dumini fut également mis en avant lorsqu'on découvrit qu'il y avait eu contrebande d'armes dans la Venétie Julienne en faveur de la Yougoslavie. Il fut alors arrêté, mais mis en liberté après quelques jours de prison.

Samedi dans la soirée, le bruit courait qu'une grève des organisations ouvrières non fascistes devait être proclamée dans tout le royaume. Le bruit est ce matin démenti, même par les dirigeants des partis socialistes et de la Confédération générale du travail. Des dispositions, au contraire, ont été prises, pour éviter tout mouvement. Il a été décidé de suspendre pour quelques minutes le travail le jour des obsèques de Matteotti. Cette manifestation assumera un caractère de dignité et de calme. Cette décision a été prise non seulement par les socialistes, mais aussi par les républicains et les populistes catholiques.

En raison de la démission de M. Finzi, le sous-secrétariat de l'Intérieur a été confié à M. Acerbo, déjà sous-secrétaire à la présidence du Conseil.

Le bureau de presse attaché à la présidence du Conseil a été confié à M. Piero Gotti, en remplacement de M. Cesare Rossi, démissionnaire. M. Foschi, chef de l'ancien parti nationaliste, a été nommé membre du comité directeur du parti fasciste en remplacement de Cesare Rossi.

On n'a pas réussi à découvrir dans la nuit de samedi à dimanche le corps du député socialiste Matteotti. Les recherches se poursuivent activement. Il semble que d'autres arrestations sont imminentes.

L'avocat Filipelli, directeur du « Corriere Italiano », fortement compromis dans l'affaire, après avoir présenté sa démission de directeur du journal, se serait enfui de Rome. Cependant, la police l'aurait arrêté. La nouvelle n'est toutefois pas confirmée. Les bruits les plus divers courent sur l'interrogatoire des individus arrêtés. On affirme que Dumini serait en mesure de faire des révélations qui seraient très compromettantes pour de hautes personnalités.

M. Finzi, sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur, a envoyé au président du Conseil une lettre dans laquelle il déclare que par suite des allusions faites à l'égard de sa personne à l'occasion de l'affaire Matteotti, il présente sa démission. Ces allusions ont été faites par la « Tribuna » qui avait annoncé qu'un député socialiste unifié, ami du disparu, avait déclaré que M. Matteotti, au moment de la disparition, était en train de préparer un discours sur l'affaire des pétroles et des maisons de jeux, avec des documents compromettants pour M. Finzi.

Dans sa lettre, le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur déclare vouloir se retirer pour être complètement libre de se défendre.

M. Mussolini a répondu cordialement à M. Finzi. Il lui a renouvelé son amitié et déclaré accepter sa démission.

M. Cesare Rossi, chef du bureau de presse, député à la Chambre, a aussi présenté sa démission. Le nom de M. Rossi a été mêlé dans l'affaire Matteotti. On affirmait en effet que le bureau de presse dirigé par lui était fréquenté par un des principaux auteurs de l'agression contre M. Matteotti, le nommé Dumini.

Les bruits de la découverte du cadavre de M. Matteotti sont démentis par la police qui continue ses recherches dans la campagne romaine.

Conférence internationale du travail

Ce matin a commencé à Genève la sixième session de la conférence internationale du travail. 57 États, membres de l'organisation internationale du travail, ont été invités à ces travaux. A l'ordre du jour figurent les questions suivantes: égalité de traitement des travailleurs étrangers et nationaux, victimes d'accidents de travail. Travail de nuit dans les boulangeries, arrêt hebdomadaire de 24 heures dans les verreries à bassin, utilisation des loisirs des ouvriers.

En outre, la conférence prendra connaissance du rapport général établi par le directeur du B. I. T. sur l'activité de l'organisation internationale du travail depuis la dernière session.

Enfin, elle sera saisie d'un rapport sur l'institution d'une procédure d'amendements des conventions rédigées par le B. I. T. après consultation des gouvernements, d'un rapport sur le chômage, d'un rapport sur le niveau de vie des ouvriers dans les pays à change déprécié et enfin d'un rapport sur la commission consultative des charbons.

Le ministre du travail du Reich, le docteur Brauns, a rendu visite samedi au B. I. T. Il a été reçu par M. Albert Thomas, directeur du B. I. T., entouré de ses principaux collaborateurs. M. Albert Thomas a souhaité la bienvenue à M. Brauns et a exprimé l'espoir que sa visite contribuera à resserrer les liens d'étroite collaboration entre l'Allemagne et l'organisation internationale du travail et favorisera l'œuvre de paix sociale que le B. I. T. est chargé d'accomplir.

M. Brauns a remercié en termes amicaux et a déclaré que son gouvernement continuerait de soutenir l'activité de l'organisation internationale du travail et lui faciliterait ainsi l'exécution de la mission dont elle est chargée.

Lettre de Boudry

Une mise au point « en trois points »

La chronique du chef-lieu, contenue dans le « Neuchâtelois » de jeudi, demande, en ce qui nous concerne, une rectification.

La voici: Aucune liste d'entente n'a été établie entre libéraux et socialistes pour la nomination des commissions au Conseil général. Cette entente s'est faite entre radicaux et libéraux. Aucune autre entente n'a eu lieu. Le correspondant de la chronique se trompe, il aura été mal renseigné, sinon il fait une entorse à la vérité. Et d'un...

Quant à la nomination du président du Conseil communal, la chose s'est passée de la manière suivante:

Le représentant du groupe socialiste a présenté M. Schläppi, doyen du Conseil communal, comme président, en ajoutant toutefois que M. Schläppi devrait, en ce cas, abandonner le secrétariat. Comme M. Schläppi n'a pas voulu accepter cette condition, c'est M. Küffer, vice-président du Conseil communal depuis trois ans, qui a été nommé par ses quatre collègues. M. Schläppi a été désigné comme vice-président. Ses collègues se sont engagés à le porter à la présidence l'année prochaine, si le Conseil général admettait le cumul de président et de secrétaire, ou si une autre solution pouvait être trouvée, permettant à M. Schläppi d'continuer à remplir les fonctions de secrétaire, tout en étant président. Et de deux...

Il a fallu, en effet, comme le dit le correspondant du « Neuchâtelois », deux tours de scrutin pour nommer le président du Conseil général. Aussi ici une entente avait eu lieu, mais pas avec les socialistes; cette entente s'était faite de nouveau entre radicaux et libéraux.

Si le candidat n'a pas été élu, nous n'y pouvons rien, ou plutôt peu de chose; ce candidat n'aime pas les socialistes et ces derniers le lui rendent bien. Il n'a pas voté pour eux et eux n'ont pas voté pour lui. Et de 3...

Pour le groupe socialiste: E. S.

Le marché du travail en Suisse

D'après les rapports des cantons parvenus au Département fédéral de l'Economie publique, le chômage en Suisse a de nouveau considérablement diminué pendant le mois de mai 1924. Le nombre des chômeurs complets, y compris ceux occupés à des travaux de secours, a diminué de 3,112 au cours du mois et était encore de 13,618 au 31 mai. Le nombre des chômeurs partiels était encore au 31 mai de 4,988, soit une diminution de 1,477 comparé au mois précédent. Le nombre total des chômeurs, complets et partiels, a diminué de 4,589 au cours du mois de mai; il s'élevait encore à 18,606 à la fin de ce mois. — Resp.



Les matches de dimanches

Pour le match de relégation, Montreux-Sport a battu Forward de Morges par 5 buts à 2.

Matches amicaux : Bruhl de St-Gall-Middlesex Wanderers, 0-2 (samedi). Seeländischer Fussballverband-Granges, 1-4. Old-Boys (Bâle)-Middlesex Wanderers, 4 à 1.

Matches internationaux

A Christiania, l'Allemagne bat la Norvège par 2 à 0. A Copenhague, la Suède bat le Danemark par 3 buts à 2.

Finale du championnat d'Italie

Genoa Cricket bat Bologna par 1 but à 0.

Lausanne et l'Egypte font match nul

A Lausanne, le match international joué hier entre l'équipe d'Egypte et le Lausanne-Sport a été une partie nulle, 0 à 0.

GYMNASTIQUE

Pour les Olympiades

La liste suivante a été établie dimanche à Berne, à l'issue des épreuves destinées à classer les gymnastes aux engins qui prendront part aux Jeux olympiques de Paris :

1. Güttinger, Veltheim ; 2. Pfister, Baden ; 3. Gutweniger, Arbon ; 4. Miez, Töss ; 5. Wilhelm, Coire ; 6. Grieder, Bâle ; 7. Geiser, St-Imier ; 8. Widmer, Schoeffland ; 9. Wilhelm, Berne ; 10. Haller, Veltheim ; 11. Sennhauser, Horgen ; 12. Isler, Berne.

Les épreuves définitives auront lieu à Zurich le 6 juillet.

Concours local de la Gymnastique ouvrière

Le temps n'a pas favorisé la Gymnastique ouvrière. Le concours local et la fête qui devaient se dérouler au Bois durent se faire au Collège de l'Ouest et au Cercle ouvrier. Le concours n'en a pas moins bien réussi. Profitons de l'occasion pour remercier bien vivement tous ceux qui contribuèrent à ce succès, en particulier la commission des prix et les généreux donateurs.

Voici les résultats du concours local :

Artistique

1. Schenck Fritz, 110,50 ; 2. Aubert Marius, 108 ; 3. Gigon Marcel, 107,75 ; 4. Bohlen Paul, 106,75 ; 5. Walter Edouard, 105,75 ; 6. Némitz Alfred, 105,50 ; 7. Petermann Maurice, 103 ; 8. Guyot Maurice, 102,75 ; 9. Durand Emile, 100,75 ; 10. Droz E., 100,25 ; 11. Castioni F., 90,50.

Nationaux

1. Lœb Rodolphe, 94,75 ; 2. Von Allmen Rob., 88,75 ; 3. Schweingruber Georges, 86,25 ; 4. Matthey Roger, 83,75.

Hors concours : Bourquin Henri, 104 ; Ducommun C.-H., 96,50.

Pupilles

1re catégorie : 1. Ex aequo : Varrin W. et Andereg M., 98,75 ; 2. Gigon A., 96 ; 3. Boillat R., 92,75 ; 4. Vannier M., 91,50 ; 5. Berthoud P., 89,25 ; 6. Muhlethaler A., 87,25 ; 7. Burkhalter René, 87.

2me catégorie : Bourquin H., 96,25 ; 2. Huguenin F., 95,50 ; 3. Gysiger A., 94,50 ; Steiger H., 94,25 ; 5. Caille C., 93,75 ; 6. Burkhalter Roger, 91,25 ; 7. Cosandier E., 88 ; 8. Bertschi M., 86,75 ; 9. Ex aequo : Waefler R. et Faess E., 84,75 ; 10. Droz Roger, 76,50.

Fête de gymnastique du Val-de-Ruz

Cette fête a très bien réussi, au milieu d'une forte affluence de la population. Voici les principaux résultats des concours :

Sections. — 1. Dombresson ; 2. Fontainemelon ; 3. Chézard ; 4. Cernier ; 5. Geneveys-sur-Coffrane ; 6. Fontaines.

Concours aux engins. — Individuels, 1re catégorie : Hauriet Werner, Dombresson ; 2. Schneider Willy, Cernier ; 3. Frutiger Marcel, Cernier ;

4. Nicole Maurice, Dombresson ; 5. Riesold Ch., Chézard.

2me catégorie : 1. Monnier Max, Dombresson ; 2. Schneider Hans, Geneveys-sur-Coffrane ; 3. Matthey Fernand, Geneveys-sur-Coffrane.

Invités. — 1re catégorie : Niedermann Alph., Neuchâtel (Ancienne) ; 2. Sandoz Henri (Abeille), Chaux-de-Fonds.

Athlétisme. — 1re catégorie : Hofer, Cernier ; 2. Robert William, Fontainemelon ; 3. Mentha Marcel et Patthey Fernand, Dombresson.

Invités. — 1. Saxer M., Neuchâtel (Ancienne) ; 2. Schuler Ch., Neuchâtel (Ancienne) ; 3. Dieneld Otto, Le Locle.

2me catégorie : 1. Evard Numa, Cernier ; 2. Mennier Walther, Cernier.

Invités : 1. Hirschy A., Neuchâtel (Ancienne) ; Misteli O., Neuchâtel (Ancienne).

Nationaux. — 1re catégorie : Cosandier Marcel, Savagnier ; 2. Debély René, Fontaines ; 3. Corti Emile, Chézard.

Invités : Gerber W., Chaux-de-Fonds (Abeille), et Wirth Fritz, Neuchâtel (Ancienne).

2me catégorie : 1. Kocherhans Ch., Fontainemelon ; 2. Burckart, Fontaines.

Réception. — Le soir, une réception enthousiaste était réservée à M. Auguste Corti, de Chézard, qui est sorti premier dans la catégorie des poids légers, au concours préolympique de lutte, à Lausanne.

LUTTE

Championnat pré-olympique

Au Stade de Vidy, samedi et dimanche, sous le patronage du Comité olympique suisse, s'est disputé le championnat pré-olympique de lutte libre et gréco-romaine qui a réuni une cinquantaine de concurrents. Voici les résultats (les deux premiers couronnés de chaque catégorie sont désignés pour défendre les couleurs suisses aux Jeux olympiques de Paris du 6 au 13 juillet prochain contre les représentants de 25 autres nations inscrites pour la lutte gréco-romaine et contre 16 autres nations inscrites pour la lutte libre) :

Poids lourds (au-dessus de 87 kg.) : 1. Henri Wernli, Genève ; 2. H. Roth, Berne.

Poids mi-lourds (80 à 87 kg.) : 1. Charles Courant, Montreux ; 2. Fritz Roth, Berne.

Poids moyens (73 à 79 kg.) : 1. F. Haggmann, Seen-Winterthour ; 2. James Tauxe, Lausanne ; 3. Laurent Barraud, Lausanne.

Poids welter ou mi-moyens (62 à 72 kg.) : 1. Otto Muller, Bâle ; 2. H. Gehri, Berthoud ; 3. Eugène Gonzeth, Lausanne ; 4. Fernand Reymond, Lucens.

Poids légers (62 à 66 kg.) : 1. Auguste Corti, Chézard ; E. Pellet, Lausanne ; 3. O. Maradin, Genève.

Poids plumes (jusqu'à 61 kg.) : 1. Gust. Geyer, Zollikon-Zurich ; 2. Charles Delet, Lausanne ; 3. Eichenberger, Vevey.

Le challenge Mappin disputé entre Wernli (Genève), Courant (Montreux) et Haggmann (Seen-Winterthour), a été gagné par Wernli.

M. J. Jaquier, vice-président du Comité d'organisation, a remercié les lutteurs, et M. Eugène Richème, vice-président de la Fédération internationale de lutte, a exprimé sa pleine confiance que les couleurs suisses seront bien représentées à Paris. De nombreux prix ont récompensé les couronnés.

CYCLISME

Circuit « Helvétia » 150 km., Neuchâtel-Lausanne et retour

1. Georges Antenen, V.-C. Excelsior, La Chaux-de-Fonds, en 5 h. 4' 26" ; 2. Engler Emile, La Pédale, Lausanne, même temps ; 3. Quéloz Joseph, V.-C. Excelsior, La Chaux-de-Fonds, même temps ; 4. Aellig Ferdinand, V.-C. Excelsior, La Chaux-de-Fonds.

Classement interclub : V.-C. Excelsior, La

Chaux-de-Fonds, 6 points, devant Pédale Eaux-Vives, V.-C. Condor Bienne, V.-C. Italien Lausanne, Cyclophile Lausanne et V.-C. Aiglon, Rennens près Lausanne.

Une victoire de Kaufmann

Une foule nombreuse a suivi dimanche au vélodrome d'Oerlikon les épreuves qui s'y disputaient. Les Italiens Moretti et Mori se mesuraient dans un match international de vitesse avec le Français Poulain et le champion suisse Kaufmann. Ce dernier est sorti vainqueur devant Poulain à une et demi longueur. Moretti est troisième.

Le grand prix de Zurich (10 km. et une heure dernière grosses motos) a été gagné par van den Ruysevelt (Belgique) devant Catudal (France) et les Belges Lejour et Aerts.

Le grand prix annuel de l'Olympia pour professionnels a été gagné par Dressler, avec 16 points devant Gehrig et Spalinger.

MOTOCYCLISME

Grand prix de Suisse

Les courses de dimanche se sont déroulées devant plusieurs milliers de spectateurs.

Voici les résultats pour les motocyclettes 250 cmc. : 1. Divonne, sur Condor, en 3 heures 13' 49", moyenne 77 km. 500 ; 2. Trezza, sur Moser, en 3 h. 24' 39" ; 3. Dinckel, sur Condor, en 3 h. 27' 56".

Des accidents, heureusement sans gravité, ont marqué la seconde journée du Grand Prix. Le matin, le coureur Emile Demont, Genève, et Claessens, Belge, sont entrés en collision. Demont fut relevé avec une double fracture de la clavicule droite et le poignet droit brisé, et le Belge fut projeté sur un spectateur. Tous deux ont de fortes contusions. Mme Collet qui « tournait » avec son mari, fut atteinte au passage d'une Taillat par un caillou qui lui blessa grièvement l'œil droit que l'on croit perdu.

AUX OLYMPIADES

TOURNOI DE TIR

Le stand de Reims s'est disputée samedi la première épreuve du match international à l'arme libre à 300 mètres. Quatorze nations y ont pris part : L'Argentine, la Belgique, le Danemark, la France, les Etats-Unis, la Finlande, le Haïti, la Hollande, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Suède, la Suisse, la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

Le Portugal et l'Espagne ont déclaré forfait, leurs fusils de précision n'étant pas arrivés.

La lutte a été des plus vives. Pour la première journée, les premières nations classées conservent toutes leurs chances pour les deux dernières journées. Le classement final s'établit par l'addition des points dans les trois positions : debout, genou, couchée, c'est-à-dire un maximum de 6000 points.

Voici les résultats de tir des trois premiers : 1. Etats-Unis, 1612 ; 2. Suisse, 1604 ; 3. Argentine, 1590.

Le champion du monde de la position debout est M. Zimmermann (Suisse), avec 339 points sur un maximum de 400.

Tir à genou

Amérique. — Fischer, 365 points (champion du monde) ; Bolé, 355 ; Stockes, 351 ; Coulter, 350 ; Osburn, 345. Total, 1766 points.

Suisse. — Reis, 359 ; Zimmermann, 354 ; Kleiderer, 353 ; Hartmann, 351 ; Lienhard, 347. Total, 1764 points.

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER

Conseil général. — Séance du 12 juin, à 20 h., au Buffet de la Gare. — Présidence, Ch. Zehr, président. — Appel. — La presque totalité des conseillers sont présents. M. le maire et quatre conseillers communaux assistent à l'assemblée. La lecture du verbal soulève quelques remarques, certaines déclarations de la fraction socialiste n'ayant pas été protocolées.

Il est donné connaissance de la démission des conseillers généraux suivants : M. Marius Crevoisier, Marcel Moeschler et Henri Imobersteger, tous trois pour cause de départ de la localité. Ils sont remplacés par les suppléants MM.

Marcel Schnoer, Marc Guenat et Gérard Châtelain, qui ont été assermentés.

Une lettre du Conseil communal annonce la démission de M. Marc Sauvain, conseiller municipal, qui est remplacé dans l'exercice de ses fonctions par le conseiller général Henri Racine, premier suppléant de la liste bourgeoise, qui est remplacé au Conseil général par M. Emile Féralime.

Mme Louise Jacot, démissionnaire à la commission de l'école primaire est remplacée par Mme René Parel ; M. Perrin, démissionnaire de la commission de salubrité publique, est remplacé par M. Gérard Châtelain. Les nominations pour les remplacements de M. Grossenbacher, à la commission de l'école primaire, de M. Henri Imobersteger, à la commission de l'assistance publique, de M. Marius Crevoisier, à la commission de vérification des comptes et à la commission de l'impôt foncier, sont remises à une prochaine séance.

Après la lecture de diverses correspondances, relatives à des interpellations antérieures au sujet des traitements du corps enseignant et de l'installation de T. S. F. à l'école d'horlogerie, l'on passe à l'ordre du jour.

1. *Nomination d'un instituteur.* — M. Oscar Wuilleumier est réélu pour une nouvelle période de six ans, sans opposition. Mme Janzi, malade en ce moment, a été réélue provisoirement pour une période de six mois.

2. *Projet de règlement de service et échelle de traitements pour le personnel de l'administration communale.* — Ce projet, élaboré par le Conseil municipal et sur lequel nous reviendrons, est dans son ensemble accepté avec quelques petites modifications d'ordre rédactionnel.

L'échelle des traitements donne lieu à une discussion vive et prolongée. La fraction progressiste accepte la baisse des salaires des fonctionnaires communaux, s'élevant à une moyenne de 10 % environ, telle que la propose le Conseil communal, tandis que la fraction socialiste s'oppose à toute diminution des traitements.

M. Bourquin dit que si l'on ne réduit pas les dépenses, alors il faudra absolument augmenter la cote de l'impôt, et, avec véhémence, il agite la cote de l'impôt, dont il se sert comme d'un épouvantail à moineaux et accuse en outre la fraction socialiste de désavouer ses mandataires au Conseil municipal.

Le conseiller municipal socialiste Montandon, faisant remarquer la différence existant entre un membre de l'autorité législative et administrative, ne considère pas la décision de la fraction socialiste comme un désaveu, mais bien au contraire la constate avec plaisir, car il n'a voté le projet que sous la pression de l'opinion publique, qui, lors du refus du budget, demandait absolument des économies partout, en en signalant l'injustice que seule une quinzaine d'employés communaux soient touchés, alors que le nombre de ceux-ci est d'environ une cinquantaine, et du reste l'économie ainsi réalisée de fr. 7,000.— n'entre que dans une bien faible proportion pour le dégrèvement de notre budget.

La discussion, grâce à la complaisance du président, ergote plus d'une demi-heure durant sur des points secondaires et tout à fait hors de la question primordiale à résoudre, savoir si oui ou non l'on admettait la baisse. Question pourtant très simple à trancher, mais embarrassante pour le parti progressiste.

Au vote, la baisse est acceptée par 17 voix contre 10.

3. *Divers et imprévu.* — Le tarif dégressif des taxes fixes sur les lampes électriques, suivant, est accepté par 15 voix contre 9 : De 1 à 10 lampes, fr. 1.50 ; de 10 à 20 lampes, fr. 1.25 ; au-dessus de 20 lampes, fr. 1.— Il est donné connaissance d'une prétention des entrepreneurs Cuttat et Colomb, qui avaient été chargés de la construction du premier tronçon de la route du Mont-Soleil, et qui viennent aujourd'hui réclamer par l'intermédiaire de l'avocat Römer, de Bienne, une somme de fr. 120,000.— comme montant de leur salaire et des pertes soi-disant subies par l'emploi de chômeurs comme main-d'œuvre. Le Conseil municipal ne peut naturellement admettre une réclamation aussi fantaisiste. Après quelques petites communications, la séance est levée à 11 1/2 heures.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

85

LA PEAU DE CHAGRIN

PAR

BALZAC

(Suite)

Raphaël sortit du salon, passant par l'offenseur, ayant accepté un rendez-vous près du château de Bordeaux, dans une petite prairie en pente, non loin d'une route nouvellement percée par où le vainqueur pouvait gagner Lyon. Raphaël devait nécessairement ou garder le lit ou quitter les eaux d'Aix. La société triomphait. Le lendemain, sur les huit heures du matin, l'adversaire de Raphaël, suivi de deux témoins et d'un chirurgien, arriva le premier sur le terrain.

— Nous serons très bien ici ; il fait un temps superbe pour se battre ! s'écria-t-il gaiement en regardant la voûte bleue du ciel, les eaux du lac et les rochers, sans la moindre arrière-pensée de doute ni de deuil. — Si je le touche à l'épaule, dit-il en continuant, le mettrai-je bien au lit pour un mois, hein, docteur ?

— Au moins, répondit le chirurgien. Mais laissez ce petit saule tranquille ; autrement vous vous fatigueriez la main et ne seriez plus maître de votre coup. Vous pourriez tuer votre homme au lieu de le blesser.

Le bruit d'une voiture se fit entendre.

— Le voici, dirent les témoins, qui bientôt

aperçurent dans la route une calèche de voyage attelée de quatre chevaux et menée par deux postillons.

— Quel singulier genre ! s'écria l'adversaire de Valentin, il vient se faire tuer en poste...

A un duel comme au jeu, les plus légers incidents influent sur l'imagination des acteurs fortement intéressés au succès d'un coup ; aussi le jeune homme attendit-il avec une sorte d'inquiétude l'arrivée de cette voiture, qui resta sur la route. Le vieux Jonathan en descendit lourdement le premier pour aider Raphaël à sortir ; il le soutint de ses bras débiles, en déployant pour lui les soins minutieux qu'un amant prodigue à sa maîtresse.

Tous deux se perdirent dans les sentiers qui séparaient la grande route de l'endroit désigné pour le combat, et ne reparurent que longtemps après : ils allaient lentement. Les quatre spectateurs de cette scène singulière éprouvèrent une émotion profonde de l'aspect de Valentin appuyé sur le bras de son serviteur : pâle et défilé, il marchait en goutteux, baissait la tête et ne disait mot. Vous eussiez dit deux vieillards également détruits, l'un par le temps, l'autre par la pensée ; le premier avait son âge écrit sur ses cheveux blancs, le jeune n'avait plus d'âge.

— Monsieur, je n'ai pas dormi ! dit Raphaël à son adversaire.

Cette parole glaciale et le regard terrible qui l'accompagna firent tressaillir le véritable provocateur, il eut la conscience de son tort et une honte secrète de sa conduite. Il y avait dans l'attitude, dans le son de voix et le geste de Raphaël quelque chose d'étrange. Le marquis fit une pause, et chacun imita son silence. L'inquiétude et l'attention étaient au comble.

— Il est encore temps, reprit-il, de me don-

ner une légère satisfaction ; mais donnez-la-moi, monsieur, sinon vous allez mourir. Vous comptez encore en ce moment sur votre habileté, sans reculer à l'idée d'un combat où vous croyez avoir tout l'avantage. Eh bien, monsieur, je suis généreux, je vous prévient de ma supériorité. Je possède une terrible puissance. Pour anéantir votre adresse, pour voiler vos regards, faire trembler votre main et palper votre cœur, pour vous tuer même, il me suffit de le désirer. Je ne veux pas être obligé d'exercer mon pouvoir, il me coûte trop cher d'en user. Vous ne seriez pas le seul à mourir. Si donc vous vous refusez à me présenter des excuses, votre balle ira dans l'eau de cette cascade malgré votre habitude de l'assassinat, et la mienne droit à votre cœur sans que je le vise.

En ce moment, des voix confuses interrompirent Raphaël. En prononçant ces paroles, le marquis avait constamment dirigé sur son adversaire l'insupportable clarté de son regard fixe, il s'était redressé en montrant un visage impassible, semblable à celui d'un fou méchant.

— Fais-le faire, avait dit le jeune homme à l'un de ses témoins, sa voix me tord les entrailles !

— Monsieur, cessez... Vos discours sont inutiles, crièrent à Raphaël le chirurgien et les témoins.

— Messieurs, je remplis un devoir. Ce jeune homme a-t-il des dispositions à prendre ?

— Assez ! assez !

Le marquis resta debout, immobile, sans perdre un instant de vue Charles, son adversaire, qui, dominé par une puissance presque magique, était comme un ciseau devant un serpent : contraint de subir ce regard homicide, il le fuyait, il revenait sans cesse.

— Donne-moi de l'eau, j'ai soif... dit-il au même témoin.

— As-tu peur ?

— Oui, répondit-il. L'œil de cet homme est brûlant et me fascine.

— Veux-tu lui faire des excuses ?

— Il n'est plus temps.

Les deux adversaires furent placés à quinze pas l'un de l'autre. Ils avaient, chacun, près d'eux une paire de pistolets, et, suivant le programme de cette cérémonie, ils devaient tirer deux coups à volonté, mais après le signal donné par les témoins.

— Que fais-tu, Charles ? cria le jeune homme qui servait de second à l'adversaire de Raphaël, tu prends la balle avant la poudre !

— Je suis mort ! répondit-il en murmurant, vous m'avez mis en face du soleil...

— Il est derrière vous, lui dit Valentin d'une voix grave et solennelle en chargeant son pistolet lentement, sans s'inquiéter ni du signal déjà donné ni du soin avec lequel l'ajustait son adversaire.

Cette sécurité surnaturelle avait quelque chose de terrible qui saisit même les deux postillons, amenés là par une curiosité cruelle. Jouant avec son pouvoir, ou voulant l'éprouver, Raphaël parlait à Jonathan et le regardait au moment où il essuya le feu de son ennemi. La balle de Charles alla briser une branche de saule et ricocha sur l'eau. En tirant au hasard, Raphaël atteignit son adversaire au cœur, et, sans faire attention à la chute de ce jeune homme, il chercha promptement la peau de chagrin pour voir ce que lui coûtait une vie humaine. Le talisman n'était plus grand que comme une petite feuille de chêne.

(A suivre).

Assemblée générale
de la
Théâtre Ouvrière
ce soir, à 20 1/4 h., salle N° 7 de la Maison du Peuple
Invitation à toutes les personnes que cela intéresse. 9910

Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

Le restaurant du Cercle
est ouvert dès 6 h. 30 du matin
Excellents repas à prix modiques
Tables pour pensionnaires
REPAS DE FAMILLES, sur commande
Banquets pour Sociétés 9632
Consommations de premier choix
Le Dimanche, le service se fait depuis 11 h. 30

Enchères publiques
d'immeubles (terrains)
Vente définitive

Le mercredi 18 juin 1924, à 11 h., à l'Hôtel Judiciaire de La Chaux-de-Fonds, salle d'audiences des Prud'hommes, l'Office soussigné procédera à la vente par voie d'enchères publiques du terrain dépendant de la masse en faillite de la Société des Immeubles Eplatures Jaunes 3 et 5 S. A. et désigné comme suit au cadastre des Eplatures : Article 938, rue du Locle, dépendances de 957 mètres. Subdivisions : Plan F° 6 N° 108, rue du Locle, place à bâtir 840 m., N° 109, trottoir 117 m. Ce terrain est situé à l'ouest de l'immeuble, rue du Locle 22, au bord de la route cantonale. Les conditions de la vente sont déposés à l'Office, où chacun peut en prendre connaissance. L'enchère sera définitive et l'immeuble adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur. La Chaux-de-Fonds, le 12 juin 1924.

Office des Faillites de La Chaux-de-Fonds :
Le préposé,
A. CHOPARD.

9865
Ville de La Chaux-de-Fonds
Commission scolaire

Prolongation de la scolarité pour les élèves libérés au 30 avril 1924

Pour assurer l'application du décret du Grand Conseil du 11 mars, les jeunes filles et jeunes garçons libérés à la fin de l'année scolaire, sont tenus de se présenter ou leurs parents au Secrétaire des Ecoles primaires, dans les huit jours. Ceux et celles qui ont une occupation régulière et permanente se muniront du contrat d'apprentissage ou d'une déclaration du patron ou, éventuellement, pour les jeunes filles qui seront occupées au ménage, d'une déclaration des parents. Ceux et celles qui restent sans occupation seront inscrits dans les classes correspondant à leur instruction, pour l'année scolaire 1924-1925. Ils pourront être libérés au cours de l'année s'ils trouvent une place. Les élèves inscrits à l'Ecole secondaire ou aux Ecoles professionnelles sont dispensés de passer au Secrétariat. Les parents des jeunes filles et jeunes gens qui ont quitté la localité après leur libération, sont priés d'aviser le Secrétariat des Ecoles en produisant la nouvelle adresse. Les dispositions de la loi sur l'enseignement primaire qui concernent la fréquentation scolaire, articles 50 à 60, sont applicables. La Chaux-de-Fonds, le 13 juin 1924.

Le directeur des Ecoles primaires,
Ed. WASSERFALLEN.



HORAIRE DE POCHE
de « LA SENTINELLE »
EDITION revue et complétée
est en vente dans les kiosques à journaux
à la Librairie Coopérative, au Cercle ouvrier,
au bureau de « La Sentinelle »

Prix : 50 cl.

Abonnés! Ayez tous en poche l'horaire édité par « La Sentinelle »

MODERNE Nos cinémas **APOLLO**

L'Espionne
9904 de VICTORIEN SARDOU avec l'admirable Claude MERELLE
Soirée mondaine
Comédie de PIERRE COLOMBIER

DIABOLO, l'émule de DOUGLAS dans
DIABOLO SE MARIE
La femme enchaînée
Grand drame d'aventures 9905

Caisse d'Épargne
des
Coopératives Réunies
du Locle

Pendant la période de transformations des locaux de Pont 6, les dépôts ainsi que les retraits d'épargne pourront se faire au Magasin de Chaussures Grande-Rue 36, les mardis et vendredis après-midi. 9829

Meubles
Dans votre intérêt, avant d'acheter vos Meubles, Literies, Divans, etc. nous vous invitons à visiter notre grand choix et voir nos **Prix en baisse**

Magasin Continental
LA CHAUX-DE-FONDS
2, Rue Neuve et Place Neuve
Ancienne maison de confiance 9902

Attention! Il n'y a pas de produits similaires ni remplaçant le **LYSOFORM**, mais des contrefaçons grossières et dangereuses. Exigez toujours nos emballages d'origine, munis de notre marque déposée :

Lysiform
Flacons 100 gr., 1 fr.; 250 gr., 2 fr. Savons de toilette, fr. 1.25. En vente : toutes pharmacies et drogueries. — GROS: Société suisse d'Antiseptique Lysiform, Lausanne, J 50D 7277

PANTOUFLES en cuir brun 5.90
N° 36-42 seulement
Nouvelle Cordonnerie **KURTH & C** Rue de la Balance 2 La Chaux-de-Fonds

Bulletin météorologique des C.F.F.
du 16 juin 1924 (7 h. du matin)

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	11	Nébulx	Calme
543	Berne	10	Très beau	»
587	Coire	11	»	»
1543	Davos	5	»	»
632	Fribourg	8	»	»
394	Genève	12	»	»
475	Glaris	8	»	»
1109	Geschenen	7	»	»
566	Interlaken	12	»	»
995	La Chaux-de-Fds	9	»	»
450	Lausanne	13	»	»
208	Locarno	18	»	»
276	Lugano	15	»	»
439	Lucerne	11	»	»
398	Montreux	13	»	»
482	Neuchâtel	12	»	»
505	Ragatz	11	»	»
673	Saint-Gall	11	Nébulx	»
1856	Saint-Moritz	18	Très beau	»
407	Schaffhouse	11	»	»
537	Sierre	11	Très beau	Calme
362	Thoune	13	»	»
382	Vevey	13	»	»
1609	Zermatt	4	»	»
410	Zurich	16	»	»

Les changes du jour
(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	30.25 (30.15)	30.75 (30.60)
ALLEMAGNE	— (—)	— (—)
LONDRES	24.44 (24.44)	24.50 (24.50)
ITALIE	24.55 (24.60)	24.80 (24.85)
BELGIQUE	25.40 (25.80)	26. — (26.40)
VIENNE	78. — (78. —)	81. — (81. —)
(le million de couronnes)		
PRAGUE	16.50 (16.50)	16.70 (16.70)
HOLLANDE	211.50 (211.75)	212.25 (211.60)
MADRID	76. — (75.90)	76.80 (76.70)
NEW-YORK :		
Cable	5.655 (5.666)	5.685 (5.685)
Cheque	5.65 (5.65)	5.685 (5.685)

Nous offrons jusqu'à l'épuisement des stocks
Cordes à lessive
en chanvre, 4 fois tournées, très fortes, meilleure fabrication suisse, inusables la vie entière.
50 mètres, fr. 9.25
Aussi à 60, 75 et 100 m. de longueur.
H. KELLER, Sellenwaren (St-Gall W) 9556 Case postale 13 JH 8091 ST

Poussettes
Charrettes
Lits d'enfants
Au 9410
Berceau d'or
Ronde 11

Colonies de Vacances
Les personnes qui auraient été oubliées dans la distribution des pochettes et qui désirent contribuer à l'œuvre, sont priées de remettre leurs dons à M. Th. Payot, président, Parc 12, ou à la Direction des écoles, Collège primaire, qui reçoivent aussi les pochettes qui n'auraient pas été recueillies à domicile. 9887

Saison d'Été
Robes voile, très chic, fr. 7.90
Robes fantaisie, jolis coloris fr. 8.90
Robes tussor, façon mode, fr. 18.50
Robes marocain, haute nouveauté fr. 29.—
Robes crêpe de Chine, toutes teintes fr. 39.—
Blouses voile fr. 2.95
Casques crêpe de laine et Jersey soie, toutes teintes, fr. 7.90
Blouses voile, avec fillet, fr. 9.90
Blouses crêpe de Chine, toutes teintes fr. 15.90
Robes de chambre, été, nouveauté fr. 10.90

M^{me} Marguerite WEILL
Rue Léopold-Robert 26
2^{me} étage 9438
Téléphone 11.75

Peau du diable
Tissu extra-fort, pour la confection de vêtements de travail, en vente chez M. Grützing, rue du Premier-Mars 8. 9870

Fabrique d'horlogerie
Ch. Tissot & Fils
(S. A.)
LE LOCLE
offre places stables à
Régleuses
Remonteurs
Acheveurs
de petites et grandes pièces ancre 9900

Remonteurs
2 remonteurs qualifiés pour finissages 8 3/4" Schild sont demandés. Bon travail; prix par douzaine, fr. 24. Travail assuré. S'adresser au comptoir S. Perotto-Droz, Sonvilier. 9864

PIERRISTES
On sortirait de suite des tournages de gouttes rubis; travail soigné et suivi au prix du tarif. — Ecrire sous chiffre P.9899, au bureau de La Sentinelle. 9899

Jeune garçon honnête et travailleur est demandé pour travaux d'atelier et commissions. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, sous-sol. 9890

CABINET DENTAIRE
GASTON DOVILLOT
TECHNICIEN
DENTISTE
PARC-45
TEL: 11.90

Coopératives Réunies
Il sera vendu **demain mardi** dans nos magasins un wagon de belles **Fraises**

On cherche une jeune fille intelligente, de 15 à 16 ans, comme apprentie sertisseuse. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 9834

La personne qui m'a remis un paquet contenant des bas, au Locle, le 3 juin, est priée de le réclamer rue de la Paix 57, au rez-de-chauss. 9872

Cordonnier On demande de suite un bon ouvrier cordonnier, capacités exigées. — S'adresser à M. H. Soncina, Crêt-Vaillant 24, Le Locle. 9840

Chambre. A louer de suite chambre meublée, à personne solvable. — Même adresse, 2 lampes électriques à vendre. — Rue de la Charrière 45, rez-de-chaussée. 9809

A vendre un vélo de course (marque «Wonders»), état de neuf, boyau de rechange, bas prix. — S'adresser le soir, après 6 heures, Rocher 2, au 2^{me} étage à gauche. 9884

Vélo à vendre d'occasion, en très bon état. Solide machine routière, 3 freins. R. Voumard, chemin de Poullarel 6. 9852

A vendre moto Gröme-Rhône 4 HP, 3 vitesses, modèle 1923, bas prix. S'adresser à M. David Erbetta, Pont 11, ST-IMIER. 9813

Faute d'emploi à vendre un potager à gaz avec table, état de neuf. — S'adresser à M. MARC SCHEUCH, Numa-Droz 175. 9826

Poulailler en bon état près de l'Usine électrique, est à vendre ainsi que des poules. — S'adress. Doubs 139, 3^{me} étage au milieu. 9836

Violon. Excellent violon 3/4 est à vendre. — S'adresser rue du Nord 47, rez-de-chaussée à droite. 9821

Vélo usagé, en parfait état, à vendre, bas prix. — S'adresser rue du Progrès 9, au 1^{er} étage. 9882

Poussette A vendre belle grande poussette sur courroies, bien conservée, bas prix. — S'adresser chez M. Adrien Bähler, Eplatures 25. 9885

Moteur 1/2 HP., très peu usagé, à vendre, avec tableau et deux renvois. Courant alternatif. — S'adr. P.-H.-Matthey 11, 2^{me} étage, après 19 h. 9432

Vélo. Bonne machine Panetton demi-course est à vendre. Prix avantageux. — S'adresser Commerce 83, 2^{me}. 9676

Moto à enlever de suite Moto 4 H. P., en parfait état, éclairage (Riemann). Bas prix. — S'adresser rue du Doubs 143, au rez-de-chaussée. 9907

A vendre beaux livres (science, technique, littérature, etc.), grand choix, ainsi qu'une bibliothèque. — S'adresser rue des Terreaux 20, au 2^{me} étage. 9906

Deux magnifiques manteaux très peu usagés, pour monsieur, sont à vendre rue du Commerce 99, chez M^{me} Evard. 7759

Lit fer émaillé blanc, sommier métallique, 1 1/2 place, état de neuf, bas prix. — S'adresser Aurore 11, au 1^{er}. 9790

Une dame se recommande pour des journées, lessives, nettoyages, etc. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, au 4^{me} étage. 9639

N'oubliez pas que les **PETITES ANNONCES** ont le plus grand succès dans « La Sentinelle »

Lustres électriques
Au 9259
PANIER FLEURI

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 14 juin 1924

Naissances. — Wehrli, Antoine-Jacques, fils de Josef-Anton, commis, et de Paula-Frida née Gloor, St-Gallois. — Grosjean, Marie-Thérèse, fille de Charles-André, Dr médecin, et de Laure-Hélène née Lüthi, Bernoise et Neuchâtoise. — Jaquet, Willy-Alfred, fils de Paul-Edouard, manœuvre, et de Esther-Emma née Jeannet, Bernoise.

Promesses de mariage. — Schmidt, Heinrich, galvanoplaste, Bavaurois, et Huggler née Heger, Pauline-Lydia, coiffeuse, Bernoise.

Madame veuve **Constance Lampert** et ses enfants, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues pendant ces jours de cruelle épreuve, expriment à chacun leurs sentiments de sincère reconnaissance. 9908

Le Comité directeur de la **Pouponnière Neuchâtoise** a le pénible devoir d'informer les amis de l'œuvre, du décès de son très dévoué et regretté Trésorier,
Monsieur Berthold Girardclos
La Chaux-de-Fonds, le 16 juin 1924. 9903

Les faits du jour

La Chaux-de-Fonds, 16 juin.

Le ministère Herriot est constitué. Il est bien accueilli, de part et d'autre, en France. On relève le fait caractéristique de la nomination de M. Clémentel, un des hommes qui approchent de très près la finance internationale et qui aura une part marquée dans la nouvelle orientation commerciale française. M. Clémentel fut le protagoniste d'une enquête mondiale sur la répartition des matières premières. Il aurait en vue de proposer un arrangement des dettes interalliées et germanique par la cession de matières premières. Sur une échelle infiniment vaste, le commerce contemporain ne voit pas d'issue que dans le troc primitif, à la grave crise des échanges, dont nous savons quelque chose, dans notre région horlogère. M. Clémentel s'emploiera de même à stabiliser le franc français. Il croit possible de le soustraire à l'action purement bancaire.

La nomination du général Nollet est également significative. Elle sera de nature à tenir en respect les chiens hargneux du nationalisme allemand. De toute façon, et quoique certaines critiques soient permises sur la nature du nouveau cabinet, où voisinent des éléments disparates, la démocratie est en route en France, comme en Grande-Bretagne et en Allemagne. La paix européenne pourra avancer sans se tenir à de petits pas prudents.

Incessamment, M. Herriot rendra visite à Mac Donald aux Chequers. Parmi les problèmes envisagés figurent le rôle de la Société des Nations, le contrôle militaire et les relations franco-anglaises. R. G.

Le péril des armements

LONDRES, 16. — Havas. — Commentant un discours où sir John Simon mentionnait l'existence en Europe d'un million de bayonnettes de plus qu'avant la guerre, le « Daily News » souligne le danger qui pourrait résulter d'un effort des puissances, y compris la Grande-Bretagne.

Un boxeur assassiné

NEW-YORK, 16. — Havas. — Hier matin, de bonne heure, le boxeur américain bien connu, Bill Brennan, a été tué par plusieurs hommes, qui, croit-on, avaient une rancune à satisfaire contre lui. Deux hommes ont été arrêtés.

Fête des musiques jurassiennes

La deuxième fête de la Fédération jurassienne de musique a eu lieu dimanche à Saignelégier. Le beau chef-lieu franc-montagnard était richement pavésé pour la circonstance. Le mauvais temps qui semblait vouloir tenir tête a fait place à un soleil plus clément. La petite gare du Saignelégier-Chaux-de-Fonds et du Glovelier-Saignelégier a vu à elle seule défiler près de 3000 voyageurs sans compter tous les nombreux services d'automobiles dans les directions de La Chaux-de-Fonds, de Tramelan, Tavannes et du Clos-du-Doubs. Les concours ont commencé de bonne heure et se sont déroulés à la grande cantine construite pour les grands marchés-concours de chevaux de la race réputée des Franches-Montagnes. Le jury était présidé par M. Lacoste, chef de musique, à Dôle (France), assisté de MM. Thiry, professeur à Yverdon, Jaquillard, professeur à Neuchâtel. A 11 heures, a eu lieu devant la préfecture, la cérémonie officielle de la remise de la bannière de la Fédération par la fanfare de St-Imier. M. Zehr a prononcé le discours de remise et M. Hultin, maire de Saignelégier, a répondu. A midi, un banquet d'une soixantaine de couverts a été servi à l'hôtel du Cerf. Des discours ont été prononcés par M. Jobin, prêtre du district et par M. Chapuis, maire de St-Imier. A 15 h. 45, les fanfares avec le comité central que préside M. Emile Nobs, de Renan, le jury et les invités ont fait cortège au village, entourés d'une foule des plus sympathiques qui a écouté avec beaucoup d'attention le beau discours officiel de circonstance prononcé par le président Nobs. A 17 h., les résultats ont été proclamés et des médailles cantonales et fédérales ont été délivrées aux fédérations. Voici ces résultats :

Concours à vue, division supérieure : Reconvieller, première couronne de laurier avec 35 points ; Neuveville, deuxième couronne de laurier avec 29 points ; Tramelan, troisième couronne de laurier avec 25 points.

Concours à vue, première catégorie : Delémont, 1^{re} couronne laurier, avec 30 points ; Courtételle, 2^{me} couronne laurier, 22 points, et Tavannes, 3^{me} couronne laurier, 16 points.

Concours à vue, deuxième catégorie : Boncourt, 1^{re} couronne laurier, 25 points ; Laufon, 2^{me} couronne laurier, 20 points.

Morceaux de choix, division supérieure : Reconvieller, 1^{re} couronne laurier, 86 points ; Tramelan, 2^{me} couronne laurier, 84 points ; Neuveville, 3^{me} couronne laurier, 76 points.

Première division, morceau à choix : 1^{re} cour. laurier, Delémont, 82 points ; Tavannes, 2^{me} cour. laurier, 77 points ; Courtételle, 3^{me} couronne laurier, 65 points.

Deuxième division, morceau à choix : Boncourt, 1^{re} couronne laurier, 70 points ; Laufon, 2^{me} couronne laurier, 62 points.

Troisième division : Genevez, 1^{re} cour. laurier, 58 points ; Nods, 2^{me} couronne laurier avec 49 points.

Les musiques de Bienne, St-Imier, Breuleux, qui sont tous concours, ont reçu une couronne honoraire ; elles étaient comme musiques de fête. La fanfare de Saignelégier a reçu une coupe d'honneur pour la bonne organisation.

Dans son commentaire du résultat, le président du jury a constaté que le niveau artistique musical s'était beaucoup développé dans le Jura bernois. Les sociétés ont commencé à étudier du classique et on constate une sérieuse amélioration du niveau artistique comparé à une dizaine d'années en arrière.

Juste très tard dans la soirée, une grande animation a lieu à la cantine et au village de Saignelégier.

DERNIÈRE HEURE

La main noire en Italie

Accusés de complicité morale, Rossi, chef de l'office de la presse fasciste, et Finzi, sous-secrétaire d'Etat, sont démissionnés par le gouvernement italien

En France: Le ministère Herriot est entré en fonctions

Une démission retentissante

Le sous-secrétaire d'Etat italien Finzi quitte son poste après de graves accusations portées contre lui

M. Finzi, âgé de 30 ans, est une des personnalités les plus en vue du fascisme. Avant le mouvement fasciste, il ne s'était jamais occupé de politique. C'est un sportsman connu. Il fut aviateur pendant la guerre et participa au raid de Gabriele d'Annunzio sur Vienne. Ami intime de Mussolini, il fut appelé par ce dernier au sous-secrétariat de l'Intérieur après la marche sur Rome. (Voir en première page, les premières informations relatives à cette démission.)

ROME, 15. — La nouvelle de la démission de M. Finzi, sous-secrétaire d'Etat, à l'Intérieur, a provoqué une profonde impression dans le public et dans les milieux politiques. Cette démission donne une gravité toute particulière à ce qu'écrivait le journal « Sereno », en relations très étroites avec M. Mussolini, quelques minutes avant de connaître la démission. Ce journal écrivait : « Le coup de théâtre que le public attend depuis 48 heures est imminent. Désormais, les éléments de l'enquête recueillis sont d'une gravité indiscutable. Nous souhaitons que, selon les déclarations du chef du gouvernement, la direction générale de la sûreté publique ne voudra pas atténuer la responsabilité et la faute des mandataires. »

Il est difficile de préciser pour le moment les responsabilités que l'on attribue à M. Finzi. D'après le « Nuovo Paese », nombre de ses adversaires ont lancé divers reproches au sous-secrétaire d'Etat au cours des polémiques qu'ils ont eues avec lui. On parla de manœuvres de bourse dans lesquelles M. Finzi serait impliqué et surtout de deux concessions qu'il aurait favorisées : Le privilège accordé au syndicat St-Clair pour la fourniture du pétrole à l'Italie et la réintroduction des maisons de jeu dans le territoire du royaume. On savait que Matteotti avait l'intention de parler de ces affaires au cours d'un discours qu'il devait prononcer cette semaine à la Chambre. Ce fait a fait naître le soupçon que l'agression dont le député socialiste a été victime n'était peut-être pas ignorée de M. Finzi qui donna sa démission pour mieux défendre son honneur.

L'assassinat de Matteotti

LONDRES, 16. — Havas. — De nombreux journaux commentent l'enlèvement du député Matteotti. La « Westminster Gazette » a confiance que Mussolini, qui a exprimé publiquement son indignation et ses regrets, parviendra à faire arrêter et châtier les coupables et empêchera le retour d'attentats du même genre. Le « Daily Herald » prétend que Mussolini est responsable de l'enlèvement. Il espère que les socialistes de la Chambre des Communes enverront aujourd'hui un message de regrets et de protestation.

PARIS, 16. — Le groupe socialiste unifié s'est réuni samedi matin au Palais Bourbon avec la commission administrative permanente du parti et a décidé d'adresser le télégramme suivant au président de la Chambre italienne et au président du groupe parlementaire socialiste italien :

La commission administrative permanente et le groupe socialiste du Parlement, atterrés par la terrible nouvelle de l'assassinat de M. Matteotti, expriment leur douleur fraternelle et leur indignation. Tous les socialistes internationaux seront aux côtés des socialistes italiens pour flétrir cet abominable crime et le dénoncer à la conscience universelle.

22 coups de feu et 6 coups de poignard

ROME, 16. — Aucune nouvelle précise n'a été donnée sur la découverte du cadavre de M. Matteotti. Le « Messagero » insiste sur la version donnée ce matin déjà confirmant que la police a réussi, sur indications de deux jeunes gens, à retrouver le cadavre jeudi à 23 heures, caché derrière une haie. Le cadavre a été transporté immédiatement à Rome à l'hôpital San-Giacomo. Le corps porterait les traces de 22 blessures provenant de coups de feu, de 6 coups de poignard et de nombreuses contusions. Après l'autopsie, le cadavre de Matteotti a été transporté à la morgue. Cette version du journal de Rome n'est confirmée jusqu'ici par aucune autre source.

En parlant des auteurs du crime, l'« Avanti » s'écrit :

« Dumini ? Volpi ? Viola ? Mazzola ? il n'y a pas eu d'entreprise criminelle dans laquelle ces individus n'aient pas été mêlés, mais qui se trouve derrière eux ? qui les a payés ? qui les a défendus ? qui les a rendus tout-puissants ? Le gouvernement sait tout. Le meurtrier, qui a valu tant de haines à l'Italie et à l'étranger, n'est pas l'œuvre exclusive de ses cinq exécuteurs matériels, dont quelques-uns sont des professionnels en homicide, ceux-ci n'agissent pas de leur propre initiative. Le fait qu'ils sont arrivés à Rome en partant de différentes parties de l'Italie, qu'ils se sont adressés aux bureaux d'un journal fasciste romain comme lieu de réunion pour obtenir les moyens de transport prouvent que les cinq hommes qui se sont réunis n'ont pas agi de leur chef, qu'ils avaient des rapports avec des personnages haut placés et qui se croient au-dessus des lois et de l'humanité. Il y a une direction, il y a une main, il y a un esprit qui organise et qui dirige. »

Un postier italien vole 1 million 800,000 lires

Il est arrêté à Bruxelles ; il était fiancé à la fille d'un ministre et partisan de Mussolini

Le Chambre du Conseil belge vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel, du chef de port de faux nom, Giuseppe Ascani. Ce jeune Italien connu la célébrité dans son pays. Commis des postes à Florence, il s'appropriâ des plis chargés dont il avait la garde, et prit la fuite, emportant 1 million 800,000 lires.

Après un court séjour en Suisse, il alla s'établir à Berlin, où il fit la connaissance de la fille d'un ministre du Paraguay. Cette jeune fille, d'une rare beauté, âgée de 20 ans, millionnaire, décida de s'unir à Ascani, et le mariage devait être bientôt célébré. Elle avait proposé à son fiancé de s'installer en Italie, mais il lui répondit qu'il y était recherché pour des raisons politiques. Et c'est ainsi qu'il vint s'installer à Bruxelles.

La police italienne trouva finalement sa trace, et, sur commission rogatoire, la brigade judiciaire l'arrêta, il y a un mois, dans un hôtel de Bruxelles, où il était descendu sous un faux nom.

Lors de son arrestation, le millionnaire Ascani possédait encore, en tout et pour tout, une somme de 1,500 francs. Il commença par nier, mais habilement interrogé par M. le juge Chevalier, il entra bientôt dans la voie des aveux. Il aura à répondre ici du port de faux nom, puis il sera remis à la justice italienne, qui a réclamé son extradition.

Indépendamment des plis chargés qu'il avait dérobés, il avait emporté 12,000 lires, représentant l'avoir social du Cercle de récréation du Syndicat des P. T. T., dont il était le président.

CONFÉDÉRATION

Il y a en Suisse

un inspecteur du saint-fascisme!!

Le commandeur Ferrata, inspecteur du parti fasciste italien en Suisse, a envoyé le télégramme suivant à M. Mussolini :

« Tous les fasci de Suisse s'associent aux paroles du grand mutilé de guerre Delcroix demandant que la hache du faisceau soit utilisée contre les petites et hautes personnalités responsables du crime horrible. Que justice soit faite et qu'à Rome brille la figure lumineuse de notre saint fascisme. »

Le sort des cheminots

Un pied dans la prison, l'autre dans la tombe

Lundi matin, à 8 h. 30, à la gare de Berne, un ouvrier du dépôt, nommé Gerber, a eu la tête écrasée, au moment où il accablait deux rames de wagons. Une enquête est ouverte. Le malheureux était marié.

ACCIDENT A SION

La petite fille de M. Joseph Reichenbach, à Sion, trompant la surveillance de ses parents, est tombée dans le canal d'irrigation de la Sitterie. Ce n'est que le soir que l'on a retrouvé son cadavre.

UN DRAME A BRIGUE

M. R. Wanner, employé aux C. F. F., marié, père de deux enfants, a été tamponné à la gare de Brigue, samedi à 14 h. 40, par une locomotive de manœuvre et si grièvement blessé qu'il a succombé peu après à l'hôpital de Brigue.

La Patrie marâtre!

Le père de la recrue de cavalerie Rudolf Probst, qui le 4 novembre 1922, au cours d'une patrouille s'était noyée dans l'Aar, avait formulé auprès du Tribunal fédéral une plainte contre la Confédération demandant des dommages-intérêts pour la perte de son fils. Le Tribunal fédéral a repoussé cette plainte, la Confédération n'étant pas tenue de verser des indemnités, en plus du montant de l'assurance militaire, pour les soldats victimes d'accidents ou morts au service.

Vols à l'américaine

Un vol à l'américaine (par boucslade) a été commis samedi à 2 h. 40 à la gare centrale de Lausanne, au moment du départ du train de Paris, au préjudice d'un Anglais habitant York. La victime du larcin ne s'est aperçue de sa mésaventure qu'une fois en route. Le voleur a pu s'emparer d'une somme de 30 livres sterling, d'un passeport et d'un billet de chemin de fer, le tout contenu dans le portefeuille du voyageur. Un vol avait été commis dans des conditions semblables la veille, également en gare de Lausanne.

LE LOCLE

Imprudence d'enfant. — Samedi après-midi, peu après 14 heures, deux garçonnets que l'automobile passionnée déjà beaucoup, s'amusaient à toucher les commandes de la voiture de M. Matthey, stationnant rue de la Gare. Soudain, l'un d'eux ayant touché au levier qui commande les freins, la machine, livrée à sa propre impulsion, se mit à descendre la rue. Gagnant de vitesse, elle vint heurter le mur qui borde la route derrière l'immeuble Bertencini frères. Le choc ayant été violent, elle recula, prit une autre direction pour venir finalement s'arrêter contre la barrière de l'immeuble portant le numéro 10 de la rue de la Gare. Heureusement, aucun accident de personne n'est à signaler ; par contre, la voiture est passablement endommagée.

LA CHAUX-DE-FONDS

La « Sentinelle » et les socialistes vaudois

Le Comité directeur du journal « La Sentinelle » a discuté samedi en présence du conseiller national Paul Graber la demande présentée par le groupe socialiste ouvrier vaudois dissident tendant à obtenir l'ouverture des colonnes de la « Sentinelle » à ce parti. Il a décidé d'accepter la demande des socialistes vaudois dissidents, mais a remis après la décision du congrès du parti socialiste suisse la question de savoir si la « Sentinelle » deviendrait l'organe officiel de ce nouveau parti. — Resp.

Accident

Ce matin, à 8 h. 50, l'automobile de M. Jeaneret, de la fabrique Schmidt, conduite par lui-même, qui descendait la rue Dr-Coullery, a renversé, à la hauteur de la rue de la Serre, le jeune Racine, habitant chez son beau-père, M. von Arx, rue de l'Industrie 16, commissionnaire à la maison Guttman et Gacon, qui roulait en vélo sur la rue de la Serre et venait de la direction Est. Le jeune von Arx, qui est âgé de 16 ans environ, a passé sous les roues de devant de la voiture. Il était resté les jambes prises dans son vélo. Il a fallu le dégager de dessous les roues de derrière de l'automobile. Il a été ensuite conduit à la pharmacie Parel fils, où il reçut les premiers soins de M. le Dr Bourquin. Le médecin a constaté une blessure à la tête, côté gauche, longue de 8 cm., et une fracture à la jambe droite. Quant aux lésions internes, le médecin ne peut pas encore se prononcer.

Un accident mortel à la Poupponière

Samedi après-midi, dans une ferme rattachée à la Poupponière neuchâteloise, près des Brenets, M. Berthold Girardclos, attaché au bureau de l'administrateur postal de La Chaux-de-Fonds, est tombé dans une grange, une poutre ayant cédé. Transporté à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, il a succombé hier matin, à 4 heures, à une fracture du crâne.

M. Girardclos était âgé de 38 ans.

L'accident est arrivé alors que le Comité de la Poupponière procédait à une visite habituelle de l'établissement. M. Girardclos, commis postal en notre ville, qui est caissier du Comité de la Poupponière, s'était rendu à la remise pour y contrôler une livraison de bois faite récemment. Il se trouvait sur un faux-plancher et était appuyé sur une solive depuis un moment, quand elle céda. La poutre était pourrie. On ne s'en était pas aperçu. M. Girardclos tomba la tête en arrière et vint s'abîmer sur un plancher de ciment. Des employés de la maison occupés à entasser du bois dans la remise, le virent tomber. Il était 17 heures et demie. On s'empressa autour de M. Girardclos et on lui prodigua les premiers soins nécessaires. La victime, qui s'était fracturé le crâne, avait perdu connaissance. M. Girardclos a été amené à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds aux environs de 20 heures, où il est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à 4 heures, sans avoir repris connaissance.

M. Girardclos était bien connu dans les milieux administratifs et dans le corps enseignant, où il laissera de profonds regrets. Il s'occupait beaucoup de l'Ecole de commerce de notre ville. Il en était un des anciens élèves. La part qu'il avait prise à la création de la Poupponière neuchâteloise était grande. Il faisait partie de la séance constitutive de Valengin, où une assemblée enthousiaste s'était levée pour le remercier de son travail intense, en faveur de l'œuvre nouvelle à créer, alors. Par acclamations, il avait été nommé membre du comité de direction, où il occupait la plus délicate fonction. Il l'avait remplie jusqu'à sa mort, avec la belle probité et le soin minutieux qu'il apportait à toutes ses actions.

M. Girardclos occupait une fonction très importante dans la vie militaire. Promu capitaine, l'an dernier, il avait le soin de la poste de campagne de la seconde division.

Dans ses loisirs de la vie civile, il cultivait une passion intense pour les abeilles. C'était, assurément, un des fins connaisseurs qu'ait possédés notre canton, de la vie des « blondes aveltes » chantées par Ronsard. Quand M. Girardclos en causait, il le faisait en fin lettré, en poète, en praticien émérite. Les ruches qu'il possédait dans les côtes du Doubs étaient un modèle du genre. Son grand plaisir était d'y convier ses amis, et là, en compagnie des belles pages de Huber ou de Maeterlinck, d'initier les nouveaux venus à l'existence ordonnée et bourdonnante de la mouche à miel.

Souvent, nous eûmes le plaisir de nous entretenir avec cet homme excellent, dont le caractère doux et serviable nous enchantait. Il laissera dans notre ville une grande affliction chez ses amis. Il meurt jeune encore, en donnant sa vie à une belle cause, pour laquelle il s'était dévoué. Nous adressons à Mme Girardclos et à sa famille, nos sentiments de condoléances, pendant les cruelles journées qui les frappent.

Communiqués

Nos cinémas. — Moderne : L'Espionne, avec Claude Merelle. Soirée mondaine, fou rire.

Apollo : Un grand drame d'aventures : La Femme enchaînée, et Diavolo, l'émule de Douglas, dans Diavole se marie.

Théâtre ouvrier. — Assemblée générale, ce soir, à 20 h. 15, salle n° 7, Maison du Peuple. Les personnes qui s'y intéressent sont cordialement invitées.

Chronique sportive

Egg remporte le Bol d'Or

PARIS, 15. — Le 21^{me} Bol d'Or s'est terminé par la victoire du coureur suisse Egg ayant effectué 936 km. 225, battant ainsi le record du monde détenu par René Pottier, avec 929 km. 200.